

Meilleurs vœux : Quelques notes sur la comparaison plurielle

Ora Matushansky et E.G. Ruys

1 Introduction

A première vue, il est impossible de rendre compte des superlatifs pluriels exemplifiés en (1) par la combinaison de la sémantique standard du morphème superlatif et de la sémantique standard des pluriels :

- (1) Contexte : Le Tibet possède 8 des 14 sommets les plus hauts du Monde.
- a. L'Everest et le K2 sont les plus grandes montagnes.
 - b. L'Everest, le K2 et le Kānchenjunga sont les plus grandes montagnes

Le premier problème, exploré par Stateva (2005 et les travaux précédents), est que la sémantique des superlatifs due à Heim (1999) et généralement acceptée, en combinaison avec les présuppositions standard sur la pluralité (Scha (1981), Link (1987), Landman (1989a,b), Lasersohn (1989), Schwarzschild (1996), etc.) donne lieu au mieux à une interprétation contradictoire (L'Everest et le K2 sont chacun la montagne la plus haute) au lieu de l'interprétation observée (L'Everest et le K2 sont plus hautes que toutes les montagnes autres que l'Everest et le K2). Nous démontrerons ici que la solution de Stateva ne rend pas compte des faits, en ce qu'il existe plusieurs modèles additionnels vérifiant les superlatifs pluriels, qu'elle ne prend pas en considération. Nous montrerons en outre que les diverses lectures des superlatifs pluriels sont aussi possibles pour les comparatifs pluriels, ce qui suggère une généralisation plus profonde que celle qui dérive de la sémantique alternative du superlatif proposé par Stateva (2005).

Le second problème, que nous ne discuterons que brièvement, est le fait que malgré la présence obligatoire de l'article défini, les superlatifs pluriels ne semblent pas donner lieu à une présupposition d'unicité (ou de maximalité). La sémantique de l'article défini est telle que le DP entier est censé dénoter l'individu maximal correspondant à la restriction (le NP). Étant donné que les assertions (1a) et (1b) peuvent toutes deux être vraies dans le même modèle, la description définie *les plus grandes montagnes* ne semble pas dénoter l'individu maximal (et donc unique) correspondant à la restriction *plus grandes montagnes* en (1a). L'autre côté du problème est le fait que les superlatifs (pluriels) n'apparaissent jamais avec un déterminant autre que le déterminant défini (mais voire Herdan and Sharvit 2005).

1.1 Le superlatif

Nous commençons par introduire la sémantique du morphème superlatif (glosé comme *-st* ci-dessous afin d'éviter l'homonymie entre le superlatif et le comparatif en français) due à Heim (1999, 2000). D'après cette approche, le référent d'une description superlative dans une position argumentale entretient une relation particulière de comparaison avec chaque entité de l'ensemble de comparaison pertinent dans le contexte. Ainsi en (2), le référent du superlatif *the most impressive* 'le plus impressionnant' (c'est-à-dire, Fred) entretient une relation avec tous les autres candidats – la relation d'être *impressionnant* à un degré plus grand ; l'ensemble de *ces candidats* est l'ensemble pertinent de comparaison.

- (2) All of these candidates are acceptable. But Fred is the most impressive.
Tous ces candidats sont acceptables. Mais Fred est le plus impressionnant (d'entre eux).

L'entrée lexicale pour le morphème superlatif proposée par Heim est donnée en (3) :

- (3) $\llbracket -st \rrbracket =$
 $\lambda C_{\langle e, t \rangle} \lambda R_{\langle d, \langle e, t \rangle \rangle} \lambda x_e. \forall z \in C [z \neq x \rightarrow \max(\lambda d. R(d)(x)) > \max(\lambda d. R(d)(z))]$
 $\llbracket -st \rrbracket (C)(R)(x)$ n'est défini que si $x \in C \wedge \forall y \in C \exists d : R(d)(y)$

Suivant von Stechow (1994), Heim (1999) propose que le morphème superlatif se comporte comme les autres quantificateurs en ce qu'il contient une restriction du domaine – une variable de prédicat C qui n'est pas réalisée phonologiquement et qui reçoit sa valeur du contexte de la phrase. C est donc le premier argument de l'opérateur superlatif introduisant l'ensemble pertinent de la comparaison :

- (4) a. Fred est le [C-st] impressionnant
 b. $C = \{x : x \text{ est un de ces candidats}\}$

Le deuxième argument, R, est la relation par rapport à laquelle la comparaison est faite, donnée ici par l'adjectif scalaire *impressionnant*. Cette sémantique du morphème superlatif présuppose que les adjectifs scalaires dénotent des fonctions monotones des degrés aux ensembles d'individus, où la monotonie se trouve définie comme en (5).

- (5) Une fonction $f_{\langle d, \langle e, t \rangle \rangle}$ est *monotone* ssi
 $\forall x \forall d \forall d' [f(d)(x) \wedge d' < d \rightarrow f(d')(x)]$

Par exemple, *grand* dénote une fonction qui assigne à chaque degré un ensemble d'individus qui sont grands à ce degré (ou plus grands). L'opérateur de maximalité est ensuite utilisé en (3) afin de sélectionner le plus grand degré au sein de l'ensemble des degrés associés à un individu. Lorsque l'on met ensemble toutes ces présuppositions, *(the) most impressive* 'le plus impressionnant' est correctement interprété comme en (6) :

- (6) $\lambda x_e. \forall z \in C [z \neq x \rightarrow$
 $\max(\lambda d. \text{impressionnant}(d)(x)) > \max(\lambda d. \text{impressionnant}(d)(z))]$

Il y a deux présuppositions portant sur la description superlative : (1) son référent appartient à l'ensemble de comparaison C , et (2) la propriété par rapport à laquelle la comparaison est faite s'applique à chaque individu dans l'ensemble de comparaison C . Une violation de la première présupposition est exemplifiée en (7a) et celle de la seconde en (7b) :

- (7) a. # Parmi ces garçons, Eva est la plus intelligente. $x \in C$
 b. # Parmi ces gens et ces chaises, Fred est le plus intelligent. $\forall y \in C \exists dR(d)(y)$

Il est facile de voir que l'ensemble correspondant à un prédicat superlatif ne contient qu'un seul membre. Pour un superlatif singulier, ce membre est un individu singulier. Pour les superlatifs pluriels, les choses sont plus complexes.

1.2 Le problème de pluralité pour les superlatifs

Deux lectures sont communément distinguées pour les NP pluriels dans des positions argumentales (Scha (1981), Link (1987), Landman (1989a,b, 2000), Lasersohn (1989), etc.)¹ :

- (8) a. Ces étudiants sont une bonne équipe. lecture collective
 b. Ces étudiants sont blonds. lecture distributive

La question se pose de savoir si les constructions contenant des superlatifs pluriels permettent aussi ces deux lectures, et si oui, quelles sont leurs conditions de vérité. Stateva (2005) (mais aussi Stateva 2002, chapitre 3) soutient que la lecture distributive (9a) et la lecture collective (9b) obtenues compositionnellement conduisent à des conditions de vérité incorrectes. Elle affirme que la seule lecture disponible pour (9) est (9c) :

- (9) L'Everest et le K2 sont les plus grandes montagnes.
 a. # L'Everest est la plus grande montagne et le K2 est la plus grande montagne.
 b. L'Everest et le K2 considérés comme un groupe sont plus grands que toutes les autres montagnes.
 c. L'Everest et le K2 sont chacun plus grand que toutes les montagnes autres que l'Everest et le K2.

Nous contestons cette généralisation. En ce qui concerne la lecture distributive, Stateva prétend que comme (9a) est une contradiction, ceci n'est pas ce que (9) veut dire. Cependant, le fait qu'une lecture est contradictoire ne veut pas dire qu'elle n'est pas là. Nous croyons que l'interprétation en (9a) est en fait disponible pour (9) ; cette lecture est naturellement difficile à obtenir pour des raisons pragmatiques, mais elle peut être rendue plus saillante au moyen d'un exemple judicieusement choisi² :

¹Tout comme Stateva (2005), nous ne considérons pas la possibilité d'une lecture cumulative. Tandis qu'un DP superlatif dans une position argumentale peut avoir une lecture cumulative (*Ces bourses seront données aux sept meilleurs étudiants*), et un traitement complet des superlatifs pluriels doit prendre la cumulativité en considération, cette lecture peut être présumée absente dans les structures en considération, sauf en présence de la copule d'identité. Nous nous concentrerons ici sur les superlatifs prédicatifs et laisserons le problème de la cumulativité de côté.

²Nous enlevons le marquage pluriel sur le superlatif en (10a) afin de forcer la lecture distributive, qui conduit alors à une contradiction (sauf si l'Everest = le K2). L'absence du marquage pluriel ne doit rien

- (10) a. # L'Everest et le K2 sont chacun la plus grande montagne.
 b. Isabelle et Georges sont les meilleurs étudiants dans leurs catégories.

Tandis que (10a) est contradictoire, (10b) possède une lecture distributive tout à fait normale (où l'ensemble de comparaison C varie d'un individu à un autre). Nous concluons (contrairement à Stateva) que la lecture distributive ordinaire est en fait disponible pour les prédicats superlatifs, même si ce n'est pas la lecture principale de (9).

En ce qui concerne la lecture collective en (9b), Stateva (2005, section 5) suppose que cette lecture exige que la somme des hauteurs de l'Everest et de K2 excède la hauteur des autres montagnes. Ceci n'est pas une lecture possible pour (9) (parmi d'autres problèmes cette analyse prédit qu'aucun sous-ensemble de montagnes ne peut être le plus grand parce que tout ensemble sera moins grand que celui que l'on obtient en lui ajoutant une autre montagne). De plus, il est facile de voir que la comparaison des hauteurs n'est pas du tout basée sur la prise en considération de la somme des hauteurs :

- (11) # La maison et la cheminée sont plus hautes que la maison.

Nous soutiendrons ci-dessous que la lecture collective ne doit pas être réduite à une telle sommation ; Stateva conclut pourtant que la seule lecture permise de (9), (9c), ne peut pas être collective, parce qu'elle ne se réduit pas à une sommation – en conséquence celle-ci doit être la lecture distributive ; afin de forcer la distributivité à donner le sens paraphrasé en (9c) et d'éviter la contradiction en (9a), Stateva change la sémantique du superlatif de Heim.

Nous croyons que l'explication de Stateva est incomplète en ce qu'elle permet à trop peu de modèles de vérifier (9). Tout d'abord il existe une lecture distributive, donnée en (9a). Deuxièmement, si la lecture distributive est contradictoire, alors la lecture qui est vraie dans la situation en (9c) doit être la lecture collective³ ; la lecture collective ne se réduit alors pas aux cas de sommation. Et même en laissant (9c) du côté, l'analyse par sommation n'épuise pas toutes les possibilités de lecture collective ; afin d'avoir une première indication du domaine de situations possibles vérifiant les superlatifs pluriels, considérons (12) :

- (12) Les garçons de l'équipe de football sont les plus lourds.

- (13) Modèle A :

les garçons de l'équipe de football : 100kg, 60kg, 40kg, 20kg ;

changer pour Stateva, puisque la pluralité ne joue aucun rôle dans sa sémantique – à moins qu'un nom singulier ne force la copule à être interprétée comme la copule d'identité, laquelle n'est pas discutée par Stateva, et ne sera non plus discutée ici.

³Une option alternative est que (9c) reflète une seconde lecture distributive résultant de relations de portée différentes pour l'opérateur distributif et l'opérateur superlatif, comme le propose Stateva (2000a,b) ; voir Stateva (2005) pour une discussion. Nous pouvons cependant proposer un argument indépendant en faveur de l'existence des lectures collectives autres que les lectures additives reconnues par Stateva : comme le fait remarquer un commentateur anonyme, la phrase (i) est vraie dans un modèle où ils mesurent tous les deux 1,83998888 m, mais n'implique quand même ni *Marie est la plus grande* ni *Jean est le plus grand* :

- (i) Marie et Jean sont les plus grands.

Le prédicat *grand* ne permet pas de lecture additive, mais (i) n'a néanmoins pas d'implications vers les individus associées à la lecture distributive.

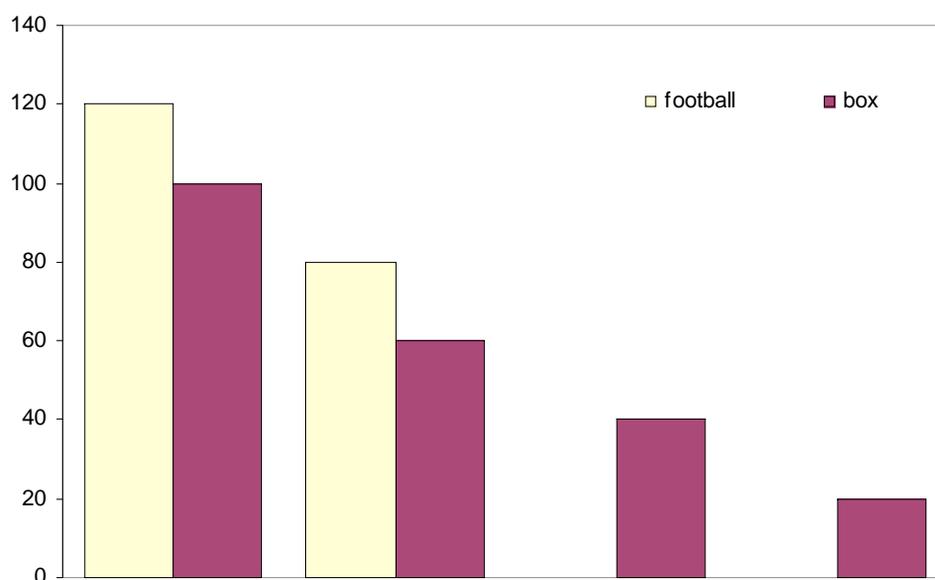
les garçons de l'équipe de boxe : 120kg, 80kg

(14) Modèle B :

les garçons de l'équipe de football : 120kg, 80kg ;

les garçons de l'équipe de boxe : 100kg, 60kg, 40kg, 20kg

La lecture purement distributive (contradictoire) est fautive dans les deux modèles, comme l'est la lecture distributive de Stateva (9c) (que nous considérons comme une lecture collective). Cependant, la phrase (12) peut être vraie dans les modèles A et B. La proposition (12) est vraie dans le modèle A parce que *lourd*, en tant que un prédicat « additif », permet la sommation des poids des individus (ceci est la seule lecture « collective » que Stateva semble permettre). Mais nous jugeons (12) comme vraie aussi dans un modèle de type B, qui représente un type de situation qui n'a pas été encore discuté. Cette intuition peut être étayée par le diagramme suivant (nous l'étayerons aussi par d'autres exemples dans les sections suivantes) :



Nous concluons qu'il existe un grand nombre de modèles qui vérifient (la lecture collective de) (9) et de (12) ; les sections 2 et 3 ci-dessous sont consacrées à un premier inventaire exploratoire et à un essai de généralisation.

Une autre généralisation que nous envisageons de justifier ci-dessous est que les classes de situations qui vérifient les superlatifs pluriels semblent être exactement les mêmes pour les comparatifs pluriels. Ainsi la proposition en (15)

(15) Les garçons de l'équipe de football sont plus lourds que les garçons de l'équipe de boxe.

permet une lecture distributive (chacun des footballeurs pèse plus que chacun des boxeurs), et est vraie, elle aussi, dans les modèles A et B. Si cette généralisation est correcte, une explication qui traite seulement les superlatifs mais pas les comparatifs pluriels ne sera pas suffisamment générale.

Pour simplifier, nous commençons la section 2 par un inventaire des « conditions de comparaison » qui sous-tendent les comparatifs pluriels ; les observations correspondantes pour les superlatifs pluriels seront discutées dans la section 3. La section

4 explore brièvement la manière dont la généralisation que nous proposons peut être mise en oeuvre dans le cadre de la théorie de Heim (1999) ; la section 5 reconsidère la question de la définitude dans le cas des superlatifs pluriels.

2 Les comparatifs pluriels

Comme noté par Scha and Stallard (1988) et Schwarzschild (1996, 87), la proposition en (16) peut être vraie si dans chaque région pertinente les frégates de cette région sont plus rapides que les transporteurs, quelles que soient les relations entre les vitesses des bateaux à travers les régions :

(16) Les frégates étaient plus rapides que les transporteurs.

Scha and Stallard (1988) proposent que les conditions de vérité d'un comparatif pluriel peuvent être dérivées d'une conjonction des comparatifs singuliers. Une telle conjonction est celle d'universel vers universel :

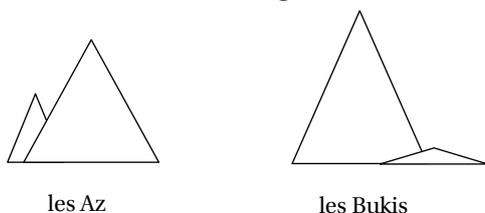
(17) A est plus R que B si $\forall a \sqcap A \forall b \sqcap B$ [a est plus R que b] universelle-universelle
où \sqcap veut dire *être une partie atomique de*

Scha and Stallard (1988) posent que la conjonction universelle-universelle en (17) est trop forte parce qu'elle ne prédit pas le fait que la proposition en (16) soit vraie dans la situation décrite ci-dessus, où quelques frégates sont plus lentes que quelques transporteurs, mais pas dans la même région. C'est pourquoi ils proposent à la place une conjonction moins forte, universelle-existentielle :

(18) A est plus R que B si $\forall a \sqcap A \exists b \sqcap B$ [a est plus R que b] $\wedge \forall b \sqcap B \exists a \sqcap A$ [a est plus R que b]
universelle-existentielle

Il est important de noter que ni la condition en (17) ni celle en (18) n'est sous une forme biconditionnelle – les deux affirment qu'une relation de comparaison peut être établie entre deux pluralités si certaines relations de comparaison sont observées entre les singularités composant ces pluralités. Ces conditions laissent donc ouverte la possibilité que deux pluralités ne puissent pas toujours être comparées. Un exemple d'une telle impossibilité est fourni par le modèle représenté en (19) :

(19) Les chaînes de montagnes à Hain

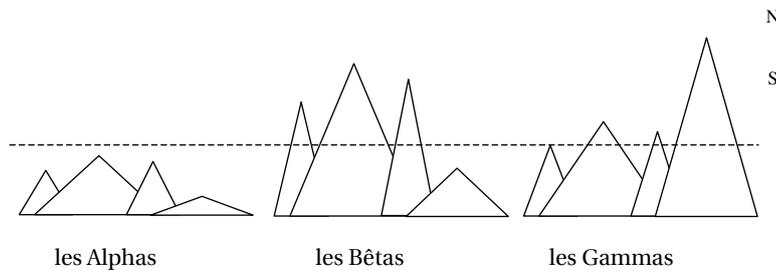


La comparaison entre les Az et les Bukis en (19) échoue : nous considérons les assertions en (20a) et (20b) fausses dans le modèle représenté en (19) :

- (20) a. Les montagnes de droite sont plus grandes que les montagnes de gauche.
b. Les montagnes de gauche sont plus grandes que les montagnes de droite.

Néanmoins nous ressentons que la condition universelle-existentielle en (18) est trop faible. Considérons la phrase (21) dans le modèle (22) :

- (21) Les montagnes à droite sont plus grandes que les montagnes au milieu.
- (22) Les chaînes de montagnes à Jeltad



(18) prédit incorrectement que la proposition en (21) est vraie dans ce modèle, parce que toutes les montagnes Gammas sont plus hautes que la montagne Bêta la plus à droite, et toutes les montagnes Bêtas sont moins hautes que la montagne Gamma la plus à droite. Notre intuition est cependant que la phrase (21) est fausse dans le modèle (22) (encore une fois, la comparaison échoue), ce qui indique que (18) est trop faible.

Plus intéressant est le fait que si le contexte fournit des informations supplémentaires, la comparaison réussit. Imaginons que la comparaison en (21) est faite afin d'établir quelle chaîne de montagnes fournira un meilleur site pour un laboratoire astronomique ; ou bien que le contexte requiert qu'un avion traverse les montagnes dans la direction nord-sud ou bien est-ouest. Dans tels contextes un jugement sur la vérité de (21) est possible. En plus, ce jugement peut ne pas produire le même résultat à travers des contextes, ce qui suggère que les pluralités peuvent être mesurées de façon différente en fonction du contexte.

L'on aurait pu conclure de ces faits que la comparaison entre les pluralités ne se réduit pas à une conjonction des comparaisons entre les singularités dont elles sont composées. Cependant, la phrase (23), où la condition universelle-universelle présentée en (17) est réalisée, est vraie dans le modèle (22), indépendamment du contexte ; notons qu'aucune information supplémentaire ne peut la rendre fausse :

- (23) Les montagnes à droite sont plus grandes que les montagnes à gauche.

Nous devons conclure que, dans certaines conditions, la comparaison plurielle n'est pas sensible au contexte. Quelles sont ces conditions ?

2.1 Les conditions de la comparaison plurielle

Un cas particulier où la comparaison plurielle n'est pas sensible au contexte est la condition universelle-universelle en (17), répétée ci-dessous, qui réduit la comparaison entre les pluralités à une conjonction des comparaisons indépendantes du contexte entre leurs parties atomiques :

- (17) A est plus R que B si $\forall a [\forall b [A \vee b] \supset B]$ [a est plus R que b] universelle-universelle

(17) prédit correctement que la proposition (23) est vraie dans le modèle (22) ci-dessus : comme toutes les montagnes Gammas (les montagnes de droite) sont plus grandes

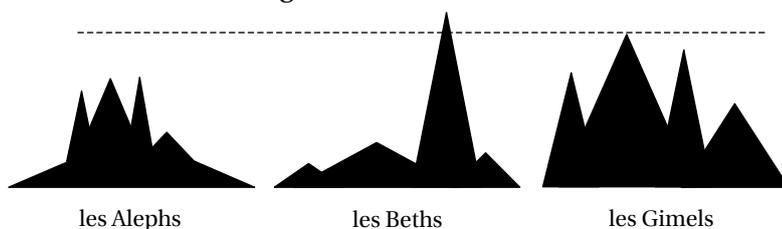
que toutes les montagnes Alphas (les montagnes de gauche), la proposition en (23) est vraie et aucune information contextuelle ne peut changer ce fait.

Un autre cas particulier de la réduction de la comparaison entre les pluralités à une conjonction des comparaisons entre les singularités qui les composent est le cas où une bijection peut être établie entre les deux pluralités (qui doivent nécessairement être de la même taille) :

- (24) A est plus R que B si bijection
 il existe une fonction bijective f de $\{a : a \in A\}$ vers $\{b : b \in B\}$ telle que
 $\forall a \in A [a \text{ est plus R que } f(a)]$

(24) prédit correctement que la proposition en (23) est vraie dans le modèle (25) : une bijection peut être établie entre les Alephs et les Gimels (de droite à gauche, par exemple), où dans chaque paire, la montagne des Gimels est plus grande que celle des Alephs.

- (25) Les chaînes de montagnes à Trantor

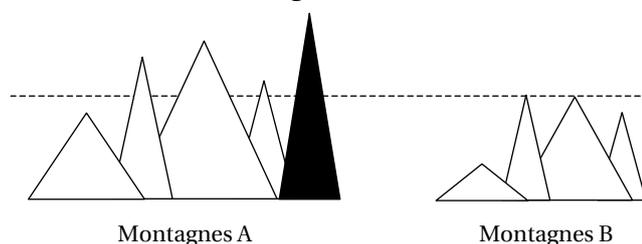


Nous montrons maintenant qu'à part les conditions en (17) et en (24), il existe d'autres conditions, gouvernant la combinaison des deux.

2.2 Récursivité

Considérons la situation en (26), où les montagnes A sont clairement plus hautes que les montagnes B, mais où ni (17) ni (24) à eux seuls ne fournissent le résultat désiré :

- (26) Les chaînes de montagnes à Werel



En fait, les conditions de vérité décrites par (17) ne sont pas satisfaites parce que la montagne A la plus à gauche est moins haute que certaines montagnes B. D'un autre côté, les conditions de vérité proposées en (24) ne sont pas non plus satisfaites, parce que le nombre de montagnes dans les deux pluralités n'est pas le même.

Toutefois, nous notons que si la montagne A la plus à droite n'existait pas, nos intuitions sur (26) seraient expliquées par (24). De manière comparable, la montagne A la plus à droite est elle-même plus haute que toutes les montagnes B, et elle satisfait donc la condition en (17). Autrement dit, nous avons besoin d'une combinaison des deux conditions, comme en (27) :

- (27) A est plus R que B s'il existe une partition de A en A_1, A_2 telle que A_1 est plus R que $B \wedge A_2$ est plus R que B

En (26), la montagne A la plus haute joue le rôle de A_2 en (27), et la relation entre elle et les montagnes B est décrite par la conjonction universelle-universelle en (17). Les autres montagnes A sont comparées aux montagnes B en utilisant la conjonction bijective en (24).

De façon plus générale, (27) nous offre une méthode récursive pour construire la comparaison dans les cas où une pluralité est plus grande que l'autre. Les relations entre A_1 et B et entre A_2 et B peuvent à leur tour être vérifiées en utilisant la conjonction universelle-universelle en (17), la conjonction bijective en (24), ou une nouvelle application de (27), par itération du mécanisme récursif.

Naturellement, il existe une condition symétrique de (27), permettant à la seconde pluralité d'être plus grande que la première (un exemple de son application sera donné pour (15) ci-dessous) :

- (28) A est plus R que B s'il existe une partition de B en B_1, B_2 telle que A est plus R que $B_1 \wedge A$ est plus R que B_2

Il est important de noter qu'aucune des conditions (17), (24), (27) et (28) n'est sous une forme biconditionnelle. Si aucune d'elle n'est satisfaite dans un modèle en considération, la comparaison des pluralités pertinentes ne peut pas se réduire à la comparaison de leurs parties atomiques, et d'autres critères de comparaison, tels que le but de la comparaison, peuvent être utilisés afin de déterminer la vérité ou la fausseté d'une phrase⁴. Nous pensons que, dans ce cas, la comparaison concerne des entités complexes homogènes comprenant des sous parties (probablement des groupes) plutôt que des pluralités (des sommes).

Nous revenons maintenant à certains exemples mentionnés ci-dessus.

- (16) Les frégates étaient plus rapides que les transporteurs.

La proposition en (16) est jugé comme vraie dans le contexte décrit par Scha and Stallard (1988) (une situation dans laquelle il y a plusieurs régions, avec des frégates et des transporteurs dans chacune, et telle que dans chaque région les frégates sont plus rapides que les transporteurs de cette région), parce que le contexte fournit la partition, et dans chaque cellule de cette partition (17), (24), ou leur combinaison décrite par (27) ou (28) est vérifiée^{5,6}.

⁴Nous ne prétendons pas avoir découvert toutes les conditions sous lesquelles la comparaison entre des pluralités est possible sans information supplémentaire fournie par le contexte.

⁵Notons qu'il est possible de construire des modèles qui montrent que la comparaison ne se fait pas sur la base des valeurs moyennes : il peut y avoir une région où une frégate extrêmement rapide devance un grand nombre des transporteurs très rapides, lesquels portent ensemble la vitesse moyenne des transporteurs à travers les régions à un niveau plus haut que celle des frégates, comme c'est le cas dans le modèle (i) :

- (i) Région A : frégates : 10, 10, 10 ; transporteurs : 5
Région B : frégates : 100 ; transporteurs : 90, 90, 90

Dans cette situation, les frégates sont plus rapides que les transporteurs d'après le raisonnement de Scha and Stallard (1988), mais la vitesse moyenne des frégates est moindre que celle des transporteurs.

⁶Il faut pourtant noter que nos conditions (17), (24), (27) et (28) ne sont pas satisfaites dans la situation décrite par Scha and Stallard (1988), d'où le fait qu'ici le jugement sur la vérité ou fausseté de (16)

- (15) Les garçons de l'équipe de football sont plus lourds que les garçons de l'équipe de boxe.
- (14) Modèle B : les garçons de l'équipe de football : 120kg, 80kg; les garçons de l'équipe de boxe : 100kg, 60kg, 40kg, 20kg

La proposition en (15) peut être jugée comme vraie dans le modèle (14), répété ci-dessus, parce que nous pouvons partitionner les boxeurs en utilisant la condition (28), avec $B_1 = \text{garçon}100 \oplus \text{garçon}60$ et $B_2 = \text{garçon}40 \oplus \text{garçon}20$; les footballeurs sont plus lourds que B_1 du fait de la condition bijective définie en (17), et plus lourds que B_2 , en raison la condition universelle-universelle donnée en (24).

3 Les superlatifs pluriels

Considérons maintenant comment les conditions de comparaison identifiées ci-dessus pour les comparatifs pluriels s'appliquent aux superlatifs. Nous devons considérer la lecture distributive (qui nécessite la comparaison des atomes) et la lecture collective (qui nécessite la comparaison des pluralités). Nous montrerons que tandis que la première peut être dérivée directement, la seconde dépend des conditions sur la comparaison des pluralités discutées ci-dessus.

3.1 Les lectures distributives

Comme le thème de cet article est la comparaison plurielle, nous ne consacrons que très peu de temps à la lecture distributive des superlatifs pluriels. Comme Stateva (2005) l'a remarqué, l'entrée lexicale en (3) conduit à une lecture contradictoire pour un superlatif pluriel :

- (9) L'Everest et le K2 sont les plus grandes montagnes.
 a. # L'Everest est la plus grande montagne et le K2 est la plus grande montagne.

Stateva propose d'éviter la contradiction en excluant tous les atomes contenus dans le sujet pluriel (c'est-à-dire, l'Everest et le K2) de l'ensemble de comparaison C . Comme expliqué ci-dessus, nous pensons que la lecture contradictoire n'est pas en fait impossible. De plus, nous avons démontré que cette lecture ne produit pas de contradiction quand l'ensemble de comparaison C n'est pas le même pour toutes les singularités relativement auxquelles se fait la distribution. Si l'opérateur distributif s'applique au niveau du prédicat, comme on l'admet couramment, l'ensemble de comparaison C peut varier avec les singularités considérés, comme c'est le cas en (29a) :

- (29) a. Alice et Isabelle sont les meilleures étudiantes dans leur classes.
 b. Alice et Isabelle sont allées au cinéma du quartier.

Une analyse possible consisterait à permettre à l'opérateur distributif de lier une variable figurant sur C comme indice, tout comme il lie une variable associée à *quartier* en (29b) (Heim et al. (1991) ; voir aussi Herdan and Sharvit (2005)). Une fois que

dépend de la partition (ou plus généralement, couverture) fournie par le contexte, comme le propose Schwarzschild (1996).

ceci est pris en considération, cette lecture distributive du superlatif pluriel, qu'elle soit contradictoire (quand la valeur de C reste constante) ou non, peut être dérivée d'une façon compositionnelle.

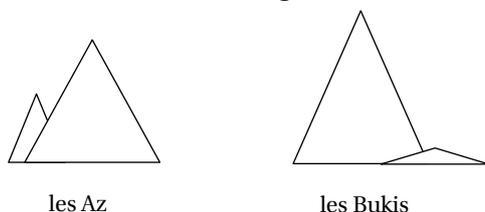
3.2 Les lectures collectives

La lecture collective d'un superlatif pluriel nécessite une comparaison entre des pluralités. Il n'y a pas pourtant de nécessité logique à ce que les mêmes conditions régissent les superlatifs pluriels et les comparatifs pluriels : même si les superlatifs et les comparatifs utilisent les degrés appartenant aux mêmes échelles, les pluralités associées à ces degrés sont introduites de façons différentes dans les constructions superlatives et comparatives. Cependant, dans la mesure où nous avons pu en juger, les effets interprétatifs que nous avons découverts pour les comparatifs pluriels s'observent aussi avec les superlatifs pluriels. Nous illustrons brièvement ce fait.

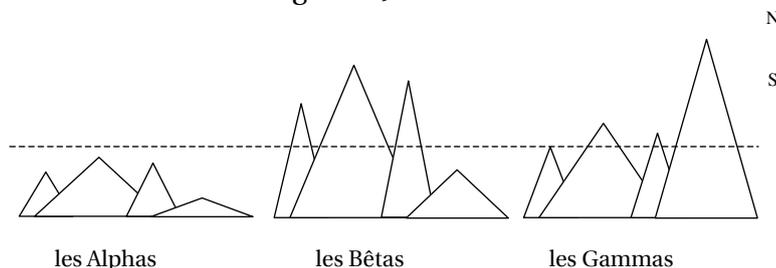
D'abord, les modèles ci-dessus où la comparaison entre les pluralités échoue ne fournissent pas non plus les conditions de vérité adéquates pour la prédication superlative sur une pluralité : ainsi dans le modèle en (19), répété ci-dessous, nous n'acceptons pas (30a) et dans le modèle en (22), également répété ci-dessous, nous n'acceptons pas (30b) – à moins que le contexte ne fournisse de l'information supplémentaire sur la manière dont la mesure est fait, et sa raison d'être.

- (30) a. Les montagnes de droite sont les plus grands sommets.
b. Les montagnes Gamma sont les plus grands sommets.

(19) Les chaînes de montagnes à Hain



(22) Les chaînes de montagnes à Jeltad



Si – comme le suggère Stateva (2005) – seules la lecture distributive et la lecture collective de « sommation » étaient disponibles pour les superlatifs pluriels, ceci aurait rendu compte du (30) aussi. D'un côté, la lecture distributive de Stateva (celle de (9c)) est fautive pour (30a) et (30b) dans les modèles (19) et (22) respectivement. D'un autre côté, le prédicat *grand* (ou *haut*) ne permet pas la « sommation » (voir (11) ci-dessus). Pourtant, suivant cette approche, nous ne nous attendons pas non plus à ce que les superlatifs pluriels soient vrais dans des contextes qui permettent la comparaison plurielle sur la base des conditions (17), (24), (27) et (28), ce qui contredit les faits.

Deuxièmement, dans le contexte où le comparatif en (16) (repris de Scha and Stalard 1988) est considéré comme vrai (plusieurs régions, dans chacune desquelles les frégates sont plus rapides que les transporteurs), nous jugeons le superlatif en (31) comme vrai également :

(16) Les frégates étaient plus rapides que les transporteurs.

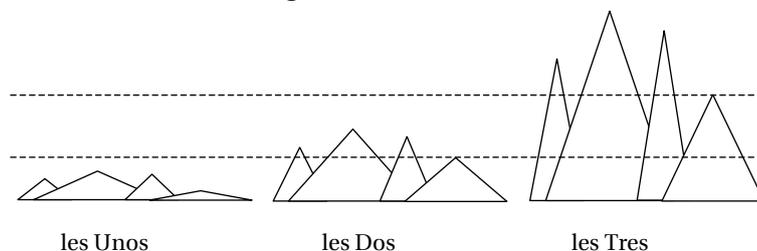
(31) Les frégates étaient les plus rapides.

Troisièmement, le comparatif (32a) et le superlatif (32b) sont vrais dans le modèle (33) d'après la condition universelle-universelle (17), et aussi dans le modèle (34), où la condition bijective (24) s'applique.

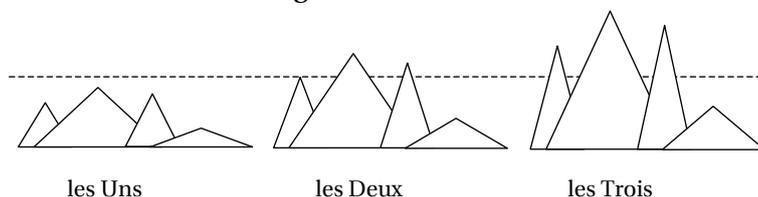
(32) a. Les montagnes de droite sont plus grands que les montagnes de gauche.

b. Les montagnes de droite sont les plus grands sommets.

(33) Les chaînes de montagnes à Urras



(34) Les chaînes de montagnes à Gethen



Enfin, nous avons déjà discuté la proposition en (12), jugée comme vraie dans le modèle B en (14), grâce à l'application récursive de (17) et (24) aux partitions obtenues par la condition en (28).

(12) Les garçons de l'équipe de football sont les plus lourds.

(14) Modèle B :

les garçons de l'équipe de football : 120kg, 80kg ;

les garçons de l'équipe de boxe : 100kg, 60kg, 40kg, 20kg

La condition (28) partitionne les boxeurs en deux partitions : $B_1 = \text{garçon}_{100} \oplus \text{garçon}_{60}$ et $B_2 = \text{garçon}_{40} \oplus \text{garçon}_{20}$; les footballeurs sont plus lourds que B_1 du fait de la condition bijective en (17), et plus lourds que B_2 du fait de la condition universelle-universelle en (24).

Les exemples de cette section suggèrent fortement que les mêmes principes s'appliquent à la comparaison plurielle dans les comparatifs et les superlatifs. Pourtant, étant donné que les constructions comparatives en considération contiennent deux DP pluriels, tandis que les constructions superlatives n'en contiennent qu'un seul, la question se pose de savoir comment le parallélisme que nous avons révélé peut être décrit formellement. Cette question est l'objet de la section suivante.

4 La source de la généralisation

Considérons maintenant comment les découvertes des deux sections précédentes peuvent être systématisées au moyen d'une analyse compositionnelle des constructions comparatives et superlatives. Une possibilité qui semble se présenter quand nous considérons les comparatifs avec deux DP pluriels, tels que (15), est que les divers types de modèles les vérifiant correspondent aux interprétations différentes des DP pluriels.

- (15) Les garçons de l'équipe de football sont plus lourds que les garçons de l'équipe de boxe.
- (13) Modèle A :
les garçons de l'équipe de football : 100kg, 60kg, 40kg, 20kg ;
les garçons de l'équipe de boxe : 120kg, 80kg
- (14) Modèle B :
les garçons de l'équipe de football : 120kg, 80kg ;
les garçons de l'équipe de boxe : 100kg, 60kg, 40kg, 20kg

L'on peut supposer naturellement que lecture collective (disons, lecture de groupe) des deux DP rendra la proposition en (15) vraie dans le modèle A. Sa vérité dans le modèle B, dont nous avons rendu compte par nos conditions de comparaison plurielle (17), (24), (27) et (28), peut alors résulter d'une interprétation des deux DP pluriels comme « couvertures » (*covers* au sens de Schwarzschild 1996), et ces conditions elles-mêmes peuvent être prises comme une description de la façon dont un prédicat peut relier les cellules des deux couvertures (cf. Schwarzschild 1996).

Cependant, étant donné les découvertes des deux sections précédentes, une telle analyse n'est pas suffisamment générale. Nous avons vu que les diverses procédures de comparaison qui peuvent être appliquées aux comparatifs pluriels s'appliquent aussi aux superlatifs pluriels. Par exemple, le superlatif en (12), répété ci-dessous, peut être vérifié dans les mêmes types de modèles que le comparatif en (15), mais ne contient pas deux DP dont l'interprétation aurait pu servir à dériver les lectures nécessaires.

- (12) Les garçons de l'équipe de football sont les plus lourds.

La vérité de (12) dans le modèle A peut encore être obtenue en utilisant une lecture collective pour les footballeurs, comme pour (15). Mais la vérité de (12) dans le modèle B, qui dépend de nos conditions de comparaison, ne peut pas être dérivée de la façon suggérée ci-dessus pour (15) : la comparaison en (12) ne se fait pas entre deux dénotations des DP pluriels. Au mieux, la comparaison se fait entre les cellules de la couverture de la dénotation du DP sujet d'un côté, et (tous) les membres de l'ensemble de comparaison C déterminé contextuellement, de l'autre ; nous ne voyons aucune manière de garantir que cette procédure conduise à comparer exactement les mêmes paires que dans le cas où deux dénotations DP sont reliées à la base de leurs couvertures.

Tandis que nous n'excluons pas la possibilité que les lectures différentes des DP en (15) ou (16) soient partiellement responsables des effets de comparaison observés dans la section 2, nous voudrions explorer l'hypothèse qu'une analyse unifiée des conditions de comparaison pour les comparatifs et les superlatifs pluriels est possible. Cela semble impliquer que la source de ces conditions ne soit pas à trouver au niveau des

dénotations des DP, mais à un niveau plus profond, qui est partagé par les comparatifs et les superlatifs : celui de la relation de comparaison elle-même.

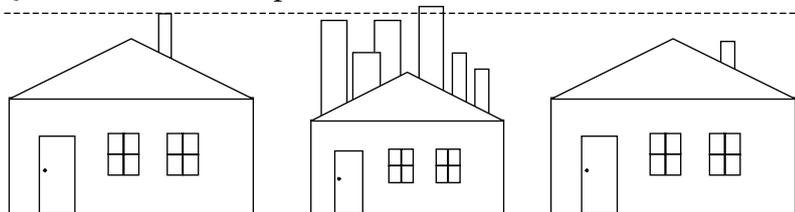
De nouveau plusieurs possibilités existent. Comme nos conditions de comparaison plurielle (17), (24), (27) et (28) décrivent la comparaison des individus pluriels plutôt que des degrés, une théorie des comparatifs sans degrés (voir par exemple Kamp (1975)) pourrait fournir le point de départ le plus direct. Pour un cadre basé sur les degrés, celui de Kennedy (1997) peut aussi fournir une base naturelle pour une implémentation. Nous laisserons du côté ces options et la discussion de leurs avantages et désavantages en faveur d'une exploration brève d'une implémentation possible de nos découvertes dans le cadre discuté dans la section 1 – celui de Heim (1999).

Comme la comparaison, dans ce cadre, pour les comparatifs comme pour les superlatifs, se fait entre des degrés plutôt qu'entre des individus ou des pluralités, nos diverses conditions de comparaison doivent être réinterprétées comme des méthodes pour relier des degrés aux individus et aux pluralités ; c'est-à-dire comme des « méthodes de mesure ». Nous pourrions alors expliquer comment la phrase (15) puisse être jugée vraie dans le modèle A en permettant une méthode de mesure (une méthode « collective ») qui assigne aux footballeurs un degré plus haut que celui assigné aux boxeurs dans le modèle A, et nous pourrions aussi rendre compte de la possibilité que la phrase (15) soit vraie dans le modèle B en permettant une autre méthode de mesure (qui utiliserait les conditions (17), (24), (27) et (28)), celle qui relie l'équipe de football à un degré plus haut que celui de l'équipe de boxe dans le modèle B. Nous n'essaierons pas de donner une définition formelle d'une méthode de mesure ; l'intuition que nous poursuivons peut être expliquée par les exemples en (35) et (36).

- (35) a. Ces règles mesurent 500 mètres, quand elles sont placées de bout en bout.
b. Ces règles mesurent 4 mètres, quand elles sont placées côte à côte.

(35) illustre comment la mesure assignée à un objet pluriel peut être manipulée par la spécification des diverses méthodes de mesure, en particulier quand nous avons un prédicat tel que *long*, qui n'est pas strictement additif. Des méthodes diverses sont aussi disponibles quand nous voulons mesurer des objets singuliers complexes. Considérons la question (36) :

- (36) Quelle maison est la plus haute ?



Le calcul de la réponse correcte n'est pas du tout élémentaire, parce que si un objet complexe n'est pas homogène, sa hauteur n'est pas une fonction des hauteurs de ses sous parties. Nous devons plutôt choisir une méthode de mesure déterminée en fonction des buts sous jacents à cette mesure : est-ce que nous devons connaître la hauteur de la maison afin d'y suspendre un drapeau, de l'escalader, ou encore de sauter par-dessus – et, dans ce dernier cas, dans quel sens, etc. ?

Supposons qu'un adjectif scalaire tel que *haut* ne dénote une fonction des degrés aux ensembles d'individus que relativement à une méthode appropriée de mesure *m*

qui est déterminée contextuellement (nous évitons ici toute discussion des propriétés de ces méthodes de mesure, mais nous pouvons présumer qu'un adjectif comme *haut* rend saillante une méthode de mesure qui est appropriée pour mesurer les individus singuliers non complexes). Cela veut dire que *haut* se combine d'abord avec une variable libre m dont le domaine est l'ensemble des méthodes de mesure ; $[[\text{haut}]] ([[m]])$ produit alors une fonction de type $\langle d, \langle e, t \rangle \rangle$ (ou une fonction des dénnotations des noms vers les fonctions de ce type ; voir Heim (1999, note 6)). La sémantique des morphèmes comparatif *-er* et superlatif *-st* reste inchangée, mais *Anne est plus grande que Julie* reçoit alors l'analyse suivante ((37)) :

$$(37) \quad \max(\lambda d.\text{grand}(m)(d)(a)) > \max(\lambda d.\text{grand}(m)(d)(j))$$

Comment pouvons-nous parvenir à nos conditions (17), (24), (27) et (28) ? Nous avons observé que quand ces conditions ne s'appliquent pas, la comparaison entre des pluralités n'est possible que si le contexte fournit des instructions sur la méthode de comparaison : une méthode de mesure m doit être saillante. Nous avons également observé qu'indépendamment du contexte, nous réussissons toujours à comparer des pluralités quand nos conditions s'appliquent. Dans les termes adaptés à la présente discussion, nos conditions garantissent qu'une méthode de mesure appropriée, qui fournira un résultat équivalent à ces conditions, existe, même quand le contexte ne la fournit pas. Nous pouvons formuler ces garanties comme des postulats d'interprétation. Ainsi nos conditions de comparaison peuvent être dérivées du postulat d'interprétation suivant :

(38) **Postulat d'interprétation 1**

$$\forall R \forall x \forall y [\exists m [x \text{ est plus } R \text{ que } y \text{ par } m] \longrightarrow \exists m' [\max(\lambda d.R(m')(d)(x)) > \max(\lambda d.R(m')(d)(y))]]$$

où pour deux pluralités x et y et une méthode de mesure m , x est plus R que y par m si (39) est réalisée :

(39) A est plus R que B **par m** si

- a. $\forall a \sqcap A \forall b \sqcap B [\max(\lambda d.R(m)(d)(a)) > \max(\lambda d.R(m)(d)(b))]$, ou
- b. il existe une fonction bijective f de $\{a : a \sqcap A\}$ vers $\{b : b \sqcap B\}$ telle que $\forall a \sqcap A [\max(\lambda d.R(m)(d)(a)) > \max(\lambda d.R(m)(d)(f(a)))]$ ou
- c. (40)

(40) répète nos méthodes récursives :

(40) A est plus R que B **par m** si

- a. il existe une partition de A en A_1, A_2 telle que A_1 est plus R que B **par m** \wedge A_2 est plus R que B **par m**, ou
- b. il existe une partition de B en B_1, B_2 telle que A est plus R que B_1 **par m** \wedge A est plus R que B_2 **par m**

Supposons qu'une des dénnotations possibles d'un DP pluriel tel que *les garçons de l'équipe de football* soit un individu pluriel. Alors quand nous interprétons (15) comme en (41), le postulat d'interprétation en (38) garantit que, si nos conditions de comparaison sont réalisées, il y a une valeur de m en (41) qui la rend vraie.

$$(41) \quad \max(\lambda d.\text{lourd}(m)(d)(\sigma(*\text{footballeurs}))) > \max(\lambda d.\text{lourd}(m)(d)(\sigma(*\text{boxeurs})))$$

Comme tel est le cas dans le modèle B (nos conditions de comparaison conduisent à juger les footballeurs comme plus lourds que les boxeurs sur la base de la méthode par défaut de mesure du poids des individus singuliers), nous pourrions juger la proposition en (15) vraie en B. Nous pouvons traiter le postulat d'interprétation comme ajoutant aux méthodes saillantes de mesure une méthode supplémentaire pour mesurer des individus pluriels, construite à partir d'une méthode existante et saillante pour mesurer les individus singuliers.

En ce qui concerne l'interprétation qui rend la phrase (15) vraie dans le modèle A, nous pouvons présumer que les garçons de l'équipe de football dénote soit le même individu pluriel qu'en (41), soit le groupe correspondant à cet individu pluriel, et que pour les prédicats additifs, une méthode de mesure appropriée est disponible qui permette l'addition des degrés du poids reliés aux membres atomiques de la somme ou du groupe.

Afin de simplifier les choses, nous illustrons ici l'application de nos principes aux superlatifs en utilisant les sommes⁷. La proposition en (12) est alors interprétée ainsi :

$$(42) \quad \forall z \in C[z \neq \sigma(*\text{footballeurs})] \longrightarrow \\ \max(\lambda d.\text{lourd}(m)(d)(\sigma(*\text{footballeurs}))) > \max(\lambda d.\text{lourd}(m)(d)(z))$$

De nouveau, si nos conditions de comparaison (17), (24), (27) et (28) nous conduisent à juger, par une méthode de mesure quelconque, que la somme des footballeurs est plus lourde que tous les membres de l'ensemble de comparaison C, alors le postulat d'interprétation en (38) garantit qu'il existe une méthode qui peut servir de valeur pour m en (42) et qui rendra l'interprétation en (42) vraie.

Une élaboration technique de ces brèves remarques, ainsi que la comparaison de notre méthode aux alternatives possibles, est certainement nécessaire, mais supposerait une digression importante, pour laquelle nous manquons d'espace ici. Dans la section qui suit, nous revenons aux superlatifs et examinons comment nous pouvons rendre compte du fait que les superlatifs requièrent la présence d'un article défini.

5 Définitude

Dans cette section nous examinons la question de la définitude des superlatifs pluriels. Rappelons-nous (1), répété ci-dessous :

- (1) Contexte : Le Tibet possède 8 des 14 sommets les plus hauts du Monde.
- a. L'Everest et le K2 sont les plus grandes montagnes.
 - b. L'Everest, le K2 et le Kānchenjunga sont les plus grandes montagnes.

Comme les deux phrases (1a) et (1b) peuvent être appropriées (et vraies), la description définie *les plus grandes montagnes* ne semble pas dénoter l'individu pluriel maximal unique⁸. Mais si cela est vrai, alors l'article défini est inattendu, et, en revanche,

⁷Nous verrons dans la section suivante qu'il existe des raisons de croire que les prédicats superlatifs s'appliquent aux groupes plutôt qu'aux sommes, et donc qu'un autre postulat d'interprétation est nécessaire, qui étende le postulat d'interprétation donné en (38) aux groupes.

⁸Le même effet peut être observé quand un superlatif est combiné avec un cardinal :

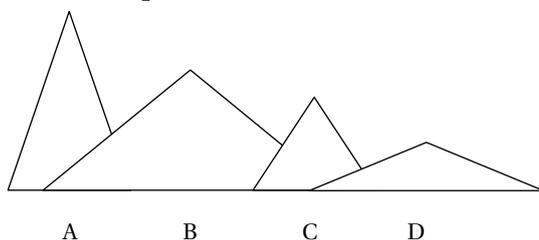
d'autres déterminants doivent être possibles, ce qui n'est pas le cas⁹.

- (43) L'Everest et le K2 sont quelques/deux plus grandes montagnes.
* si compris en tant qu'un superlatif

Avant d'en venir à cette question, considérons comment les phrases (1a) et (1b) peuvent être vraies. Afin de simplifier les exemples, évaluons (44) dans le modèle (45) :

- (44) a. A et B sont plus grandes que C et D
b. A et B sont plus grandes que A, B et C
c. A, B et C sont plus grandes que A et B
d. A et B sont les plus grandes.

- (45) Les Ramtops



Les comparatifs en (44a)-(44c) se comportent comme le prédisent les généralisations des sections précédentes. Nous considérons la phrase (44a) vraie ; ceci peut être dû à une lecture distributive, par exemple. Il y a une tendance forte à juger les assertions en (44b) et (44c) fausses¹⁰, ce qui est tout à fait attendu puisqu'aucune de nos conditions de comparaison plurielle ne permet la comparaison des pluralités qui se contiennent l'une l'autre. Étant donné ces faits, (44d) semble être très problématique pour notre approche. Nous jugeons la phrase (44d) vraie, de la même façon que nous jugeons vraies (1a) et (1b). Pourtant, étant donné que ce jugement nécessite la comparaison de la pluralité $A \oplus B$ aux autres pluralités, y compris $A \oplus B \oplus C$, on s'attendrait à ce que la comparaison échoue, comme en (44b). Il semble que non seulement nous avons trouvé un contre-exemple à nos conditions de comparaison (17), (24), (27) et (28), mais que ces faits contredisent aussi notre généralisation fondamentale, selon laquelle la comparaison plurielle obéit aux mêmes contraintes dans les constructions superlatives et dans les constructions comparatives. Le plus frappant est le fait que les superlatifs pluriels en (44d), (1a) et (1b) appartiennent au type le plus élémentaire des superlatifs pluriels

(i) les deux plus hautes montagnes

(ii) les trois plus hautes montagnes

Comme noté par un commentateur anonyme, les descriptions (i) et (ii) peuvent les deux être appropriées malgré la présence de l'article défini. Comme nous ne discuterons pas ici la syntaxe et la sémantique des cardinaux à l'intérieur des syntagmes superlatifs, nous laisserons les propriétés spéciales de ces exemples de côté, mais leur définitude est expliquée de la même façon que pour les exemples (1) ci-dessous.

⁹Herdan and Sharvit (2005) affirment que les superlatifs indéfinis sont en fait grammaticaux, mais seulement dans des situations où C varie, comme en (29a) ci-dessus.

¹⁰(44b) et (44c) n'échouent qu'en absence de contexte – comme ci-dessus, la comparaison peut réussir dans un contexte approprié qui nous permettrait de considérer les pluralités en question comme des individus singuliers complexes (les groupes), pour lesquels le contexte fournit une méthode de mesure (par exemple, en spécifiant le but).

– exactement le type d'exemple étudié par Stateva (2005), qui a déclenché cette investigation. Une solution potentielle à ce problème consisterait à changer la sémantique de -st de Heim (1999), comme en (3') :

$$(3') \quad \llbracket \text{-st} \rrbracket = \lambda C_{\langle e,t \rangle} \lambda R_{\langle d, \langle e,t \rangle \rangle} \lambda x_e. \forall z \in C [z \not\subseteq x \wedge x \not\subseteq z \longrightarrow \max(\lambda d. R(d)(x)) > \max(\lambda d. R(d)(z))] \\ \llbracket \text{-st} \rrbracket (C)(R)(x) \text{ n'est défini que si } x \in C \wedge \forall y \in C \exists d : R(d)(y)$$

(3') énonce qu'un superlatif est vrai d'un individu (pluriel) x si x est plus R que tous les individus (pluriels) *qui ne contiennent pas x et ne sont pas contenus dans x* . En conséquence, quand (44d) est évalué, la pluralité $A \oplus B$ n'est pas comparée avec $A \oplus B \oplus C$; la phrase en (44d) devient vraie.

Nous n'adoptons pas cette analyse, parce qu'elle engendre deux problèmes. D'abord, (3') rend vrai dans le modèle (45) non seulement (44d), ce qui est correct, mais aussi (44e) :

(44) e. A, B et C sont les plus grandes.

Comme $A \oplus B \oplus C$ contient $A \oplus B$, $A \oplus B \oplus C$ n'est pas comparé avec $A \oplus B$, et la phrase (44e) peut être vraie dans le modèle (45), ce qui est correct aussi. Mais ceci laisse toujours sans réponse la question posée au début de cette section : pourquoi $A \oplus B \oplus C$ et $A \oplus B$ peuvent-elles toutes les deux être jugées comme *les plus grandes* ?

Le second problème avec (3') est le suivant. La condition que les pluralités comparées ne se contiennent pas fait une prédiction incorrecte dans un contexte où l'ensemble de comparaison contient seulement des individus non disjoints, comme en (44f) :

(44) f. Parmi A, B et C et A et B , A et B sont les plus grandes.

La proposition en (44f) est fautive. Cependant notre (3') modifié prédit qu'elle doit être vraie : si l'ensemble de comparaison n'est constitué que de $A \oplus B \oplus C$ et $A \oplus B$, alors (3') doit ignorer les deux, en tant qu'éléments non disjoints, et le superlatif doit être vrai d'une façon triviale. Ainsi, (44f) démontre que (3') n'est pas une solution correcte. Mieux encore, (44f) est un argument direct en faveur de notre approche : les comparatifs et les superlatifs se comportent de nouveau de la même façon, en ce que les pluralités qui se contiennent l'une l'autre ne peuvent pas être comparées – c'est pourquoi la comparaison échoue en (44b), (44c) et (44f). Cependant la question se pose de savoir pourquoi la comparaison n'échoue pas en (44d).

La solution alternative que nous proposons est que la comparaison de pluralités qui se contiennent l'une l'autre dans l'ensemble de comparaison n'échoue pas en (44d), parce que les prédicats superlatifs s'appliquent seulement aux groupes et non pas aux sommes ; ainsi l'ensemble de comparaison est un «partitionnement» des individus pertinents dans le contexte en groupes pertinents, où les groupes ne sont pas des sommes d'individus mais des atomes, reliés aux sommes par l'opération de formation de groupes (†) (voir Landman (1989a, b, 2000) pour une discussion).

Premièrement, si les superlatifs pluriels nécessitent la comparaison entre des groupes, l'apparence de l'article défini en (1) n'est plus problématique : la présupposition d'unicité peut être satisfaite dans les superlatifs pluriels comme dans les superlatifs singuliers par le fait que l'argument externe du superlatif pluriel est un groupe maximal défini contextuellement. (1a) sera applicable si le contexte fournit (ou permet d'ac-

commoder) un ensemble de comparaison contenant un groupe correspondant à l'Everest et le K2, mais ne contenant pas de groupe correspondant à l'Everest, le K2 et le Kānchenjunga ; inversement, l'assertion en (1b) peut être vraie et satisfaire la condition d'unicité, si le groupe correspondant à l'Everest et le K2 n'est pas contenu dans C.

Deuxièmement, nous pouvons maintenant comprendre comment la phrase (44d) peut être appropriée et vraie. Si l'ensemble des groupes qui sont saillants dans le contexte se trouve contenir, par exemple, les groupes $\uparrow(A\oplus B)$ et $\uparrow(C\oplus D)$ (mais, crucialement, pas $\uparrow(A\oplus B\oplus C)$), alors la phrase (44d) peut être vraie : le DP sujet A et B dénote le groupe $\uparrow(A\oplus B)$, qui est le plus grand des membres de l'ensemble de comparaison – à condition que nous trouvions une manière de comparer des groupes, naturellement. La comparaison ne doit pas échouer sur les membres de l'ensemble de comparaison C qui ne sont pas disjoints parce qu'il n'y a aucune raison pour C de contenir des groupes non disjoints (qui sont en plus difficiles à accommoder) – mais si c'est le cas (comme en (44f)), alors la comparaison échoue¹¹.

Cela veut dire que nous devons définir la manière dont la comparaison se fait entre des groupes. Une possibilité existe que les groupes soient vus comme des objets singuliers complexes. Nous avons déjà discuté cette option dans le contexte de l'exemple (35) ci-dessus : nous avons vu que si un objet complexe n'est pas homogène, sa hauteur n'est pas prédite par les hauteurs de ses composants, mais qu'une méthode de mesure appropriée doit être établie. Est-ce que le même est vrai pour des objets complexes tels que les chaînes de montagnes et d'autres groupes de montagnes contextuellement définis ? La réponse doit être négative. Comme nous avons vu que les superlatifs pluriels peuvent être évalués seulement dans les circonstances où les comparatifs pluriels peuvent l'être, c'est-à-dire quand nos conditions de comparaison (17), (24), (27) et (28) sont satisfaites, la comparaison entre des groupes

$\uparrow A$ et $\uparrow B$ peut (et doit) se réduire à la comparaison entre les pluralités A et B correspondant à $\uparrow A$ et $\uparrow B$. Ainsi nous ajoutons la condition de comparaison (46) :

(46) Le groupe $\uparrow A$ est plus R que le groupe $\uparrow B$ si A est plus R que B.

Autrement dit, des groupes peuvent être comparés l'un à l'autre par rapport à une relation scalaire particulière si les pluralités correspondant à ces groupes peuvent être ainsi comparées. Pour l'analyse proposée dans la section 4, cela veut dire que nous devons ajouter un postulat d'interprétation qui aurait le même effet que (46) :

(47) **Postulat d'interprétation 2**

$$\forall R \forall x \forall y [\exists m [x \text{ est plus } R \text{ que } y \text{ par } m] \longrightarrow \exists m' [\max(\lambda d. R(m')(d)(\uparrow x)) > \max(\lambda d. R(m')(d)(\uparrow y))]]$$

Nous avançons l'hypothèse que si les pluralités correspondant aux groupes ne peuvent pas être comparées (aucune de nos conditions ne s'applique), les groupes sont vus

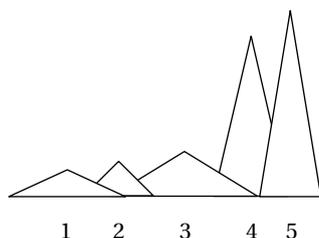
¹¹Nous croyons que cela donne aussi la raison pour laquelle les superlatifs ne s'appliquent qu'aux groupes. L'intuition est que si un ensemble de comparaison C contient une somme particulièrement saillante S, il contiendra aussi toutes les sous-sommes de S, qui sont aussi saillantes que S, tandis qu'un groupe formé à partir d'une pluralité peut être saillant sans que les membres de cette pluralité soient individuellement saillants aussi. En conséquence, si une somme S était une valeur possible pour x en (3), alors S et ses sous-sommes devraient aussi être membres de C – mais alors S ne peut pas servir de valeur de x parce qu'elle ne se compare pas à ses sous-sommes dans C.

comme des singularités pragmatiquement complexes. Tel est le cas en (48), où aucune de nos conditions de comparaison (17), (24), (27) et (28) n'est réalisée et où, empiriquement, aucune comparaison entre les singularités n'est faite lorsqu'il s'agit d'établir la valeur de vérité de la phrase.

(48) Les Alpes sont les montagnes les plus hautes en Europe.

Une prédiction faite par notre théorie est que quand le contexte fournit un groupe, le superlatif pluriel le sélectionne :

(49) Gertrude climbed the highest mountains.



L'interprétation la plus naturelle de (49) est que Gertrude a escaladé les montagnes 4 et 5, mais pas 3 (sauf si de l'information additionnelle est fournie).

6 Conclusion

Le superlatif pluriel peut être interprété compositionnellement sur la base de la sémantique standard de Heim et des présuppositions standard sur les pluriels.

Sous certaines conditions, la comparaison entre les pluralités peut se réduire à la comparaison entre leurs composantes singulières – sinon, la comparaison entre les pluralités dépend du contexte (et est alors probablement une comparaison entre groupes).

Le traitement de la comparaison plurielle est indépendant de celui des superlatifs pluriels, du fait du caractère obligatoire de la sémantique basée sur les groupes pour ces derniers.

Les superlatifs pluriels ne sont pas définis à moins que nous les traitions comme des groupes. Cette hypothèse explique simultanément l'usage de l'article défini et l'impossibilité d'autres déterminants. La comparaison entre les groupes peut se réduire à la comparaison entre les pluralités correspondant à ces groupes si ces pluralités peuvent être comparées en utilisant les conditions de comparaison (17), (24), (27) et (28). Sinon les groupes sont comparés comme des singularités complexes, et une telle comparaison est nécessairement dépendante du contexte.

Parmi les problèmes restants sont la syntaxe et la sémantique des superlatifs contenant des cardinaux (*les trois plus hautes montagnes*) ou des ordinaux (*the second-highest mountain* 'la montagne la plus haute sauf une').

Références

- Heim, Irene, 1999. Notes on superlatives. ms, MIT.
- , 2000. Degree operators and scope. In *Proceedings of SALT 10*, pp. 40–64. Cornell Linguistics Club.
- Heim, Irene, Howard Lasnik, and Robert May, 1991. Reciprocity and plurality. *Linguistic Inquiry*, 22 :63–101.
- Herdan, S. and Y. Sharvit, 2005. Definite and non-definite superlatives and NPI licensing. ms, University of Connecticut.
- Kamp, Hans, 1975. Two theories about adjectives. In Keenan, Edward L. (ed.), *Formal semantics of natural language*, pp. 123–155. Cambridge : Cambridge University Press.
- Kennedy, Christopher, 1997. *Projecting the adjective. The Syntax and Semantics of Gradability and Comparison*. Ph.D. thesis, University of California, Santa Cruz.
- Landman, Fred, 1989a. Groups i. *Linguistics and Philosophy*, 12 :559–605.
- , 1989b. Groups ii. *Linguistics and Philosophy*, 12 :723–744.
- , 2000. *Events and Plurality. The Jerusalem Lectures*. Kluwer.
- Laserson, Peter, 1989. On the readings of plural noun phrases. *Linguistic Inquiry*, 20 :130–134.
- Link, Godehard, 1987. Generalized quantifiers and plurals. In Gärdenfors, P. (ed.), *Generalized quantifiers*, p. 151–180. Reidel.
- Scha, R., 1981. Distributive, collective and cumulative quantification. In Groenendijk, J., M Stokhof, and T. M. V. Janssen (eds.), *Formal Methods in the Study of Language*, (Mathematical Centre Tracts 135), p. 483–512. Mathematisch Centrum, University of Amsterdam.
- Scha, R. and D. Stallard, 1988. Multi-level plurals and distributivity. In *Proceedings of the 26th Annual Meeting of the ACL (June 1988)*. Buffalo, New York.
- Schwarzschild, Roger, 1996. *Pluralities*. Dordrecht : Kluwer.
- Stateva, Penka, 2000a. In defense of the movement theory of superlatives. In Daly, R. and A. Riehl (eds.), *Proceedings of the Eastern States Conference on Linguistics 1999*, pp. 215–226.
- , 2000b. Towards a superior theory of superlatives. In Czinglar, C., K. Köhler, E. Thrift, E. J. van der Torre, and M. Zimmermann (eds.), *Console VIII Proceedings : Proceedings of the Eighth Conference of the Student Organization of Linguistics in Europe*, pp. 313–326. Leiden : SOLE.

———, 2002. *How different are different degree constructions?* Ph.D. thesis, University of Connecticut.

———, 2005. *Presuppositions in superlatives.* ms, Humboldt University, Berlin.

Ora Matushansky
CNRS UMR 7023 / Université Paris 8
matushansky@univ-paris8.fr

E.G. Ruys
Utrecht University
eddy.ruys@let.uu.nl